

# POINT FORT

## En plein débat budgétaire, le législatif valide des nouveaux coûts en centaines de millions

**PARLEMENT.** Durant la session qui vient de s'achever, les Chambres ne se sont pas contentées de revoir à la baisse le programme d'allègement budgétaire visant à équilibrer les finances publiques.

**Jonas Follonier**

C'est le fait marquant de la session de printemps achevée vendredi: le Parlement a adopté, dans une version rognée d'un tiers environ, le plan d'économies porté par le Conseil fédéral. Ce dernier, prévoyant une modération de la croissance des dépenses de la Confédération de 8,5 milliards au total, avait pour objectif d'équilibrer les comptes pour 2027-2029. Ce paquet ayant été édulcoré, des débats houleux s'imposent chaque année pour respecter le frein à l'endettement. Un objectif qui sera d'autant plus difficile à atteindre que les élus ne cessent d'adopter des textes générant de nouvelles charges. Ainsi, durant cette session, les Chambres ont validé des crédits pour des aides limitées dans le temps, mais aussi des tâches entraînant des coûts récurrents et d'autres dont les effets financiers n'ont pas été estimés. D'un soutien au transport transalpin à l'allongement de certaines peines de prison, ces nouveaux postes représentent des dépenses supplémentaires pour les collectivités d'au moins 315 millions de francs sur cinq ans, soit 63 millions par an en moyenne. De quoi irriter le PLR et l'UDC, à l'heure où une taxation accrue de la consommation et du travail se profile. Tour d'horizon.

### 1. Aides limitées dans le temps

La session a débuté le 2 mars par le traitement d'un objet «urgent», le deuxième projet le plus coûteux adopté durant ces trois semaines (voir le tableau ci-contre): la loi d'aide aux victimes de l'incendie de Crans-Montana du 1<sup>er</sup> janvier, qui s'est soldé par 41 morts et 115 blessés. Les Chambres se sont accordées sur une version légèrement remaniée par rapport à celle de l'exécutif. Les victimes – et leurs proches – toucheront une somme de 50.000 francs, mais le cercle des bénéficiaires a été étendu à certains cas de rigueur comme des blessés graves ayant pu rentrer chez eux le jour même. En outre, le législatif a accepté les 8,5 millions proposés par les sept Sages pour soutenir les cantons dans le financement de l'aide aux victimes. L'ensemble du projet adopté générera donc des dépenses de 17,6 millions. Le Parlement a en effet décidé de reporter le débat sur les 20 millions devant financer une table ronde avec les personnes concernées pour convenir d'accords à l'amiable. Lors des votations finales, plus d'élus ont rejeté le texte que



**Dépenses.** Durant la session qui s'est conclue vendredi (comme ici au Conseil des Etats), les Chambres ont validé des crédits pour des aides limitées dans le temps, mais aussi des tâches entraînant des coûts récurrents et d'autres dont les effets financiers n'ont pas été estimés.

lors des débats. Le conseiller national Philippe Nantermod (PLR/VS) a ainsi convaincu des membres de son groupe politique de s'opposer au projet. «Malgré l'horreur de ce drame, comment justifier d'indemniser ces victimes et pas celles d'autres catastrophes?» pointe le Valaisan. «Trop souvent, la majorité du Parlement génère des dépenses avec de bonnes intentions, mais en évitant de se poser les bonnes questions», estime le libéral-radical, qui aurait voulu séparer la question des 50.000 francs de celle de l'aide aux victimes, «qui est un mandat de la Confédération».

*«J'en veux moins à Karin Keller-Sutter de faire ses prévisions de façon pessimiste, comme tout ministre des Finances, que de les utiliser comme rhétorique pour supprimer des prestations.»*

**Baptiste Hurni**  
Conseiller aux Etats (PS/NE)

La dépense la plus élevée décidée durant la session est moins circonstancielle. Elle concerne le prolongement du soutien à l'exploitation du transport combiné transalpin de 2031 à 2035 et se monte à 250 millions de francs. «Si le marché

n'a pas réglé un problème de circulation après 10 ans, c'est que le moment est venu d'arrêter les subventions», regrette le conseiller national Manfred Bühler (UDC/BE). «On dépense trop pour le rail, abonde Philippe Nantermod. L'utilisateur devrait payer plus.»

### 2. Charges annuelles supplémentaires

Ce n'est pas que la majorité de centre gauche qui génère des dépenses pour la Confédération et les cantons. Ainsi d'un texte adopté vendredi par une majorité de droite demandant que la libération conditionnelle d'une peine de prison à vie ne soit plus envisagée avant 17 ans d'incarcération, contre 15 aujourd'hui. En 2018, un déte- nu représentait en moyenne une charge pour les cantons de 131.400 francs par an, selon des chiffres du Concordat latin sur l'exécution des peines. Actuellement, 16 personnes purgent une peine d'emprisonnement à vie, d'après le ministre de la Justice, Beat Jans. Un allongement de deux ans de réclusion pour chacun d'eux représenterait dès lors des coûts supplémentaires de quelque 4,2 millions par an pour les pouvoirs publics. «Plus il s'agit de donner des moyens à l'Etat pour remplir ses missions régaliennes, plus une dépense est justifiée, sou-

tient Manfred Bühler. Cela vaut aussi pour l'armée.» Philippe Nantermod se dit lui aussi partisan d'une hausse importante des dépenses militaires, «la seule hausse significative que je soutiens, mais en compensant d'autant ailleurs». Il s'agit de la grande pomme de discorde sous la Coupole. Tandis que le camp bourgeois – Centre y compris – souhaite porter les charges de l'armée à 1% du PIB d'ici à 2032, la gauche s'y oppose. Elle qui – avec Le Centre – veut développer le volet public de la prévoyance vieillesse et santé, contre l'avis du PLR et de l'UDC. «Les allocations pour perte de gains ne sont pas comprises dans le calcul présenté des dépenses militaires en pourcentage du PIB et atteignent plus de 2 milliards de francs par an, remarque le conseiller aux Etats Baptiste Hurni (PS/NE). En outre, le réflexe du Conseil fédéral de recourir au rhaussement de la TVA (ndlr: Martin Pfister, en charge de la Défense, a proposé en janvier une augmentation de 0,8 point pour financer un rééquipement de l'armée) est devenu préoccupant, tant cet impôt est antisocial surtout quand il dépasse un certain taux.» Son parti soutient en revanche un relèvement des cotisations salariales pour financer la 13<sup>e</sup> rente AVS: «C'est de l'argent que retrouvent les assurés une fois à la

retraite», déclare l'élu. D'autres textes adoptés en mars ajoutent des dépenses annuelles au budget de la Confédération. C'est le cas notamment de mesures contre le racisme et l'antisémitisme. Manfred Bühler y était opposé: «Il faudrait bannir systématiquement les plans contenant les termes 'sensibilisation' ou 'information', car ils signifient à chaque fois des coûts pour des effets nuls ou non mesurables.»

### 3. Dépenses non quantifiées

Plusieurs autres projets ont passé la rampe lors de la session, sans que leurs incidences financières n'aient fait l'objet d'une estimation.

DÉPENSES VALIDÉES À LA SESSION PARLEMENTAIRE DE MARS

Objet	Montant (en francs)
Prolongation des contributions d'exploitation dans le transport combiné transalpin de 2031 à 2035	250 millions au total
Soutien aux victimes de l'incendie de Crans-Montana	17,6 millions
Mise en place d'un registre national d'adresses postales des personnes physiques	9,8 millions pour la mise en place et 1,7 million de frais fixes annuels
Liberté conditionnelle envisageable après 17 ans d'emprisonnement au lieu de 15	4,2 millions par an (estimation)
Inscription dans le budget des mesures contre le racisme et l'antisémitisme	2 millions par an (estimation)

AGEFI / Services du Parlement

Cela vaut notamment pour une motion visant une meilleure protection des femmes enceintes au travail, une autre qui réclame au Conseil fédéral une stratégie globale de stockage de l'énergie assortie d'un plan d'action ou une troisième visant à renforcer la sécurité dans les trains. Cette dernière décision implique à elle seule «de présenter un plan national visant à renforcer la sécurité dans les trains, en collaboration avec les CFF, les autres entreprises de transport et les cantons», «d'introduire des patrouilles systématiques de la police des transports sur les itinéraires les plus sensibles» ou encore «de renforcer la formation et le soutien du personnel ferroviaire dans la gestion des situations à risque». Autant de mesures pesant sur l'équilibre financier de la Berne fédérale. «La Confédération n'a pas de problème de financement, tempête Baptiste Hurni. Les comptes fédéraux se sont soldés par un excédent de 300 millions de francs en 2025 alors même qu'un déficit de 800 millions avait été budgété et qu'une charge imprévue de 850 millions est venue s'ajouter à l'exercice. Cela a été la même histoire les deux années précédentes. J'en veux moins à notre grande argentièrre Karin Keller-Sutter de faire ses prévisions de façon pessimiste, comme tout ministre des Finances, que de les utiliser comme rhétorique pour supprimer des prestations.»

### 4. Coût du zèle parlementaire

Les élus ont tellement de matière à traiter – en particulier les projets qu'ils déposent eux-mêmes – qu'ils devront faire une session de rattrapage en mai. Cette dernière, qualifiée de «spéciale» est devenue une habitude au fil des années et figure même dans le calendrier

mercredi 25 mars 2026

---

du Parlement depuis 2009. Le nombre d'actes législatifs – qui s'est enrobé d'un tiers entre 2000 et 2020 suit ce zèle parlementaire.

«La croissance continue de l'Etat est un problème, car en plus d'induire des dépenses, elle enlève de plus en plus de libertés aux citoyens, regrette Philippe Nantermod. Le nombre d'objets traités par session devrait être limité.» D'autres élus, à l'instar de la conseillère nationale Magdalena Martullo-Blocher (UDC/GR), ont tenté, sans succès, d'introduire une règle «one in, one out»: à chaque nouvelle loi adoptée, une autre devrait être abrogée. De son côté, le groupe de réflexion libéral Avenir Suisse propose de faire de la session de mai une semaine consacrée à la suppression de textes en vigueur.

---

*«Notre majorité bourgeoise a tout de même réussi à maintenir deux tiers de ce plan d'économies. C'est un pas dans la bonne direction pour maintenir le cadre libéral qui permet à la Suisse de ne pas étouffer ses contribuables.»*

---

**Manfred Bühler**

Conseiller national (UDC/BE)

## **5. Dépenses importantes évitées**

Certaines nouvelles charges décidées en mars consistent en des investissements. C'est le cas des coûts uniques de 9,8 millions pour la mise en place d'un registre national d'adresses postales des personnes physiques. Cette mesure, qui s'accompagne de frais annuels de 1,7 million, devrait permettre d'économiser à terme entre 2,6 et 11,3 millions de francs par an selon l'administration fédérale. En outre, plusieurs milliards de francs auraient creusé les budgets publics si toutes les idées sur la table des parlementaires durant cette session avaient été acceptées. «Nous nous en sortons plutôt bien, même si le plus grave reste le détricotage du paquet d'allègement budgétaire», commente Philippe Nantermod.

«Notre majorité bourgeoise a tout de même réussi à maintenir deux tiers de ce plan d'économies, tempère Manfred Bühler. C'est un pas dans la bonne direction pour maintenir le cadre libéral qui permet à la Suisse de ne pas étouffer ses contribuables.» Le président de la Chambre haute, Stefan Engler (Le Centre/GR), n'a pas dit autre chose au moment de conclure la session comme à l'accoutumée, en citant un proverbe rhéto-roman, dans la variante régionale du valler: «Pour monter à l'échelle, il faut commencer par le premier échelon.»■

(En collaboration avec Robin Smania)